



## Réunion du groupe pays Tunisie

Mardi 13 octobre 2009 de 10h à 13h, Cités Unies France  
9 rue Christiani  
75018 Paris

### Liste des participants :

M. Aouaichia Farid – coordinateur du projet APUDUI (Med Pact) - Communauté Urbaine de Dunkerque/Agence d'urbanisme de la région Flandre Dunkerque  
M. Bertholet Henri – Maire de Romans sur Isère – Président du groupe-pays Tunisie  
Melle Chérif Farah – Directrice des relations internationales – Ville de Nice  
M. Fiat Laurent – Chargé de mission – Ministère de l'agriculture et de la pêche  
M. Gallet Bertrand – Directeur général – Cités Unies France  
Mme Guilmin Dominique – Responsable de coopération – Conseil Général des Côtes d'Armor  
M. Herzog Bertrand – Chargé de mission – Conseil général de la Loire-Atlantique  
Mme Mallen Patricia – Chargée de mission Maghreb – Ville de Marseille  
Mme Mevel-Reingold Anne-Marie – Chargée de mission – Ministère des affaires étrangères et européennes  
Mme Muth Monique – Chargée de mission – Ville de Grenoble  
M. Neuville François – Conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint – Ambassade de France en Tunisie  
Melle Poulin Laure – Stagiaire – Cités Unies France  
Mme Rouquette Virginie – Chargée de mission – Cités Unies France  
Mme Taleb Ouiza – Chargée d'études – France Coopération Internationale

### Excusés :

Mme Bagot Axelle – Chargée de mission – Ville de Paris  
M. Fabre Jean-Luc - Chargé de mission – Conseil général de l'Hérault  
M. Godard Serge – Maire de Clermont-Ferrand  
M. Sueur Jean-Pierre – Président du groupe d'amitié – Groupes sénatoriaux d'amitié

## Ordre du jour

### I. Accueil et introduction générale

- *Henri Bertholet, Président du groupe-pays Tunisie*

### II. Tour de table des coopérations décentralisées franco-tunisiennes

Réussites et difficultés

### III. Les appels à projets de la DAECL

- *Anne-Marie Mevel-Reingold, DAECL*

### IV. Présentation des conclusions de la mission de Cités Unies France, du 16 au 19 juin 2009

- *Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France*
- *Henri Bertholet, président du groupe pays Tunisie*
- *François Neuville, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint*
  - Conclusions sur la mission
  - Questions

### V. Questions diverses

- *Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France*
  - Présentation de l'étude de capitalisation sur le renforcement de capacité de maîtrise d'ouvrage en coopération décentralisée
  - Africités V : point d'information

## I. Introduction générale

### **Présentation de l'ordre du jour par Henri Bertholet, Président du groupe-pays Tunisie**

#### **Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France**

Nous rencontrons des difficultés dans les relations qu'entretiennent les collectivités françaises avec leurs homologues tunisiennes. En témoigne notamment la complexité à organiser des Assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne.

Les coopérations décentralisées sont nombreuses et anciennes mais souffrent d'un manque de dynamisme collectif, ce qui rejaillit sur la dynamique bilatérale des collectivités.

Des solutions nouvelles dans la façon de travailler avec la Tunisie sont à inventer.

#### **François Neuville, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

On constate en effet, comme le dit Monsieur le Directeur général, un manque de dynamisme et une volonté de « solvabiliser » les coopérations décentralisées de la part de nos interlocuteurs tunisiens.

Cela se passe dans un contexte où la Tunisie est candidate à des fonds européens importants ; en effet, la délégation de l'Union européenne a été dotée depuis 1995 de 1,9 milliard d'Euros dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

En comparaison, l'apport financier de la coopération décentralisée semble moindre, mais la volonté de tisser des liens est très forte.

La France, le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale, du développement solidaire, a signé, avec la Tunisie, un accord « migration et développement solidaire ». Cet accord consacre 56 millions d'euros, pendant 3 ans, dont un volet destiné au soutien de la formation professionnelle (dans les grands axes : formation des personnels formateurs et l'ingénierie de formation, développement des compétences managériales des directeurs des centres de formation professionnelle et des collèges techniques, mise en œuvre de formation à l'entrepreneuriat et la création d'espaces métiers dans les centres de formation professionnelle, développement de formations professionnelles dans le domaine des services, renforcement du dispositif de formation professionnelle aux métiers du bois et de l'ameublement).

L'idée est de répartir cette somme entre les régions enclavées (sud, intérieur du pays).

Le nouvel ambassadeur de France en Tunisie, Pierre Ménat, a mis la coopération décentralisée au cœur de ses priorités. Il y a donc une volonté politique française forte.

## II. Tour de table des coopérations décentralisées franco-tunisiennes

- **Patricia Mallen, chargée de mission Maghreb, ville de Marseille**

La coopération entre la ville de Marseille et la ville de Tunis date de 1989. Le partenariat a été réactualisé en juin 2009 à l'occasion de la mission officielle conduite par M. Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de Marseille, organisée conjointement avec la CCIMP, la chambre de commerce France Tunisie et l'ensemble des partenaires institutionnels de la région.

Cette mission, comme l'ensemble des missions conduites par le Sénateur-Maire de Marseille depuis ces trois dernières années, s'est articulée autour de trois volets :

- ↪ Un volet « politique » qui a permis à l'ensemble des élus présents de rencontrer les plus hautes autorités tunisiennes (Premier ministre, Ministre des affaires étrangères, Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Président de la chambre des conseillers...)
- ↪ Un volet « coopération décentralisée » ; sept domaines prioritaires ont été définis :
  - L'aménagement urbain (réhabilitation des anciens abattoirs de Tunis, requalification du quartier de la Petite Sicile, projet d'aménagement des berges du lac...),
  - Le patrimoine (intervention dans le cadre du projet des « 100 sites historiques de la Méditerranée », réalisation d'un parcours urbain à Tunis),
  - La culture (échanges d'artistes dans le cadre des « ateliers de l'Euroméditerranée » organisés par l'association « Marseille Provence capitale européenne de la culture 2013 » ; coopération avec l'association ECUME sur les biennales méditerranéennes des arts de Tunis, les rencontres annuelles du réseau des écoles de musique d'arts visuels et d'arts dramatiques de la Méditerranée...),
  - La formation et la jeunesse (depuis 3 ans, avec le soutien du MAEE, projet de formation d'animateurs socio-sportifs en partenariat avec les villes d'Alger, de Tunis et de Marrakech; échanges de jeunes; collaboration avec l'ENA de Tunis par l'accueil de stagiaires à Marseille; partenariat avec l'université de la Méditerranée Tethys et 6 universités tunisiennes...),
  - La santé (formation de médecins et de personnel paramédical de l'hôpital d'enfants de Tunis en partenariat avec l'assistance publique – hôpitaux de Marseille),
  - Le sport (en partenariat avec l'Olympique de Marseille, projet de création d'une académie de football au sein du projet Tunis Sports City)
  - L'eau (partenariat avec le Groupe des eaux de Marseille et l'institut méditerranéen de l'eau sur des coopérations portant sur les eaux usées, l'eau potable, les risques liés à l'eau urbaine...)
- ↪ Un volet « économique ». Il implique notamment la Chambre du commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP), le grand port maritime Marseille-Fos, l'établissement public d'intérêt national Euroméditerranée et l'ONUDI. Plus de 70 entreprises étaient présentes lors de la mission organisée par la ville de Marseille à Tunis en juin dernier. Celles d'entre elles déjà implantées ont pu conforter leur ancrage, les autres ont pu signer de nouveaux partenariats (grand port maritime Marseille-Fos avec la société tunisienne d'acconage et de manutention...).

Le budget total consacré à cette coopération est difficilement évaluable ceci compte tenu des multiples partenaires qui interviennent aux côtés de la ville en matière de relations internationales.

La direction des relations internationales de la ville de Marseille est composée de 13 personnes.

Malgré ces très nombreuses coopérations, il n'en demeure pas moins que la coopération avec la Tunisie reste difficile. Marseille se positionne en appui à maîtrise d'ouvrage mais la réalisation de projets lourds et complexes reste difficile.

- **Bertrand Herzog, chargé de mission, conseil général de Loire-Atlantique**

Le partenariat entre le conseil général de Loire Atlantique et le gouvernorat de Mahdia existe depuis 1992. Les actions sont de natures diverses :

- ↪ Des actions nouvelles sont actuellement menées : elles concernent une aide à la formation pour l'agriculture biologique (mise en place de cultures biologiques)
- ↪ En juin dernier, le conseil général a accueilli le gouverneur et le maire de Mahdia. À cette occasion, la convention cadre de coopération a été signée et le projet de création d'une place de Mahdia en Loire-Atlantique a été lancé (en réciproque du projet d'une place Loire-Atlantique à Mahdia).
- ↪ Une délégation d'une centaine de personnes de l'ONPL (orchestre national des pays de la Loire) s'est déplacée aux Festivals d'El Jem et d'Hammamet
- ↪ Accueil d'un stagiaire de l'ENA de Tunis au conseil général pendant 2 mois

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

Une convention a été signée en 2007 entre les Premiers ministres tunisiens et français sur la modernisation des cadres de la fonction publique. L'ENA de Tunis a créé un corps de fonctionnaires territoriaux. Aujourd'hui, 12 stagiaires issus de cette formation partent chaque année en France.

Une enveloppe d'un montant de 300 000 Euros est consacrée à ce volet ; il serait intéressant que les collectivités françaises puissent accueillir davantage de stagiaires. Prochainement, ces stages seront d'une durée de 3 mois, ce qui devrait faciliter leur recrutement en collectivité.

Dans le discours de Jendouba du Président de la République tunisienne, le 7 juillet 2009, l'importance du développement local et territorial a été réaffirmé.

- **Dominique Guilmin, responsable de coopération, conseil général des Côtes d'Armor**

Le conseil général des Côtes d'Armor a accueilli un stagiaire de l'ENA en 2007. Au préalable, il avait précisé ses attentes quant au choix du stagiaire : ce dernier devait être domicilié dans le gouvernorat de Gabès (ou à proximité) et son thème de mémoire devait permettre d'alimenter la réflexion sur la coopération décentralisée portée par le conseil général et le gouvernorat. Le stagiaire retenu a travaillé sur l'expérience de l'agriculture raisonnée à Gabès, en lien avec les projets portés par les partenaires de la coopération. Le stagiaire a ensuite été employé par le gouvernorat de Gabès. Ce fut donc une expérience intéressante.

La coopération avec Gabès a été dynamique et prolifique jusqu'en 2000. Le partenariat a alors pâti d'un essoufflement. Une évaluation a été conduite avec, pour aboutissement, la rédaction d'une charte. Le but était de trouver de nouveaux dispositifs, de nouveaux outils pour entrer dans une nouvelle phase dynamique de la coopération. Mais cette initiative n'a pas apporté les répercussions attendues. Au lieu d'un nouveau dynamisme, nous avons observé un désengagement des acteurs. Aujourd'hui il y a une déception, le conseil général des Côtes d'Armor se limite désormais à une coopération thématique.

Actuellement, la thématique de la coopération porte sur le développement durable, autour de l'agenda 21. Le gouvernorat de Gabès a sollicité l'assistance du conseil général sur le projet d'aménagement d'un bassin versant de l'ouest de Gabès dont la création d'un écomusée. La collaboration a porté sur la rédaction d'un cahier des charges et d'un projet de convention. A ce jour, la convention est toujours entre les mains du gouvernorat de Gabès qui attend, semble t'il, une validation du ministère de l'intérieur. Les Côtes d'Armor ne comprennent pas cette

difficulté, d'autant plus que le projet s'inscrit dans les axes de collaboration souhaités par le ministère de l'intérieur.

Cette coopération est aujourd'hui plus difficile à mener qu'autrefois. Le conseil général a invité ses partenaires directs (Gouverneur, Président de la commission relations internationales du conseil régional de Gabès, le chargé des relations internationales) à plusieurs reprises ; soit ils ont beaucoup de mal à obtenir une autorisation de sortie du territoire (le gouverneur s'y est pris à trois fois), soit ils ne l'obtiennent pas. Par ailleurs, les difficultés techniques (il faut désormais se rendre en personne à Tunis pour l'obtention des passeports, ce qui est loin de Gabès) n'arrangent pas la circulation entre les deux territoires des partenaires de la coopération.

La coopération avec la Tunisie risque de devenir qu'une coopération institutionnelle : la coopération perd du sens.

Le conseil général des Côtes d'Armor a par ailleurs voulu faire le test d'accueillir un saisonnier dans le tourisme : après consultation des acteurs du tourisme dans les Côtes d'Armor, quelques offres ont été diffusées en Tunisie mais personne ne s'est positionné sur celles-ci.

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

Sur la question des visas, la procédure est plus longue du fait de l'augmentation d'une semaine des délais de délivrance des visas Schengen.

De plus le Consulat de France en Tunisie gère plus de 100 000 demandes de visas, toutes à Tunis. Le nombre de visas augmente tout de même chaque année de 7 à 10 %.

Le conseil général des Côtes d'Armor est sur un créneau porteur. Il faut essayer de proposer un projet qui s'inscrive dans le cadre du développement solidaire.

**Dominique Guilmin, responsable de coopération, conseil général des Côtes d'Armor**

Nous avons obtenu de la part de notre partenaire institutionnel une visibilité financière avec la mise en place d'un fonds commun d'appui à la coopération décentralisée dans lequel les montants alloués à la coopération décentralisée des deux parties sont affichés. Ce dispositif permet d'avoir plus de transparence et de visibilité sur la coopération. Le conseil général a aussi réussi à convaincre son partenaire tunisien d'accueillir un évaluateur externe.

- **Farah Chérif, directrice des relations internationales, ville de Nice**

La ville de Nice vient de reprendre des liens avec la ville de Sousse. Une coopération décentralisée devrait se concrétiser fin 2009.

Nice est présidente des villes Euromed. Dans ce cadre, la ville va mettre en place plusieurs partenariats avec la Tunisie.

À ce jour, quelques manifestations ont eu lieu à Nice dans le cadre de l'année de la Tunisie à Nice, notamment le festival de la musique sacrée ainsi que des colloques.

**Henri Bertholet, maire de Romans sur Isère, président du groupe pays Tunisie**

Romans sur Isère a une coopération avec El Jem orientée sur le patrimoine. Peut-être la ville pourrait-elle se mettre en relation avec Nice ?

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

En 2011, le Président Ben Ali va inaugurer le palais de la culture (3 hectares) à Tunis, projet qui traduit l'accent important que prendra la culture dans la prochaine mandature. Les métiers de la culture seront donc au cœur du prochain quinquennat.

Par ailleurs, le Président a émis le souhait de voir le pays se doter de technopôles (à Sousse, Mahdia, Monastir). Des échanges sur ce thème peuvent être envisagés dans le cadre des coopérations décentralisée franco-tunisiennes.

- **Monique Muth, chargée de mission, ville de Grenoble**

Autrefois, la coopération entre la ville de Grenoble et la ville de Sfax était essentiellement tournée vers les échanges de jeunes. Depuis, cette coopération s'est développée et intensifiée.

- ↪ La coopération a travaillé sur un circuit de tourisme solidaire dans les îles Kerkana en partenariat avec la ville de Romans sur Isère. Cet été, 4 personnes sont parties à Sfax et ont expérimenté le circuit.  
Le circuit a également été un prétexte pour la rénovation de la Médina de Sfax et la valorisation de l'artisanat et du savoir-faire local.
- ↪ Dans le domaine de l'handicap, l'AFIPAEIM (Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels) a signé une convention avec l'UTAIM (Union tunisienne d'aide aux insuffisants mentaux) à Sfax ainsi qu'avec d'autres associations tunisiennes. Ce partenariat est orienté vers la formation : l'AFIPAEIM reçoit des personnels de ces associations tunisiennes et des cadres de l'Isère se rendent sur place. L'AFIPAEIM et le comité de jumelage Grenoble-Sfax ont donné 3 cars à l'UTAIM. En échange, l'association tunisienne accueille des personnes handicapées de Grenoble. Enfin, Sfax souhaite mettre en place des foyers d'hébergement (inexistants à ce jour). L'AFIPAEIM sera maître d'ouvrage de ce projet.
- ↪ Une coopération universitaire a été développée, en partenariat avec la faculté de médecine de Grenoble.  
À Grenoble, un système numérique a été mis en place : les étudiants des deux premières années de médecine reçoivent un DVD pour travailler à domicile et n'ont plus de cours magistraux. À la demande de Sfax, un système équivalent a été mis en place.
- ↪ Échanges de compétences sur la pédagogie numérique et les formations à distance, la mise en œuvre du C2I métier de la santé (certification informatique et internet) et les diplômes interuniversitaires avec l'Université Médicale Virtuelle Francophone ; dont le projet international « mère-enfant » : intégration de Sfax à ce projet dont la cellule TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) de l'université de médecine Joseph Fourier de Grenoble assure la mise en œuvre.  
Des fonds d'appui à ce projet seront sollicités par l'université Joseph Fourier à l'ambassade de France à Tunis.

La ville de Grenoble a été sollicitée par la ville de Sfax pour son expertise pour la réhabilitation et l'exploitation dans le concept du développement durable du front de mer de Sfax, le projet TAPARURA.

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

Concernant l'université, la ville de Sfax a une position particulière en Tunisie ; elle dispose d'une université de très haut niveau, qui bénéficie d'une partie notable des bourses étudiantes.

Concernant le front de mer de Sfax, 6 kms connaissent un problème de pollution (phosphogypses). La Banque Mondiale et la Banque européenne d'Investissement apportent leur aide au chantier de dépollution ; un regard de la coopération décentralisée française serait le bienvenu. Un programme FSP va démarrer en Tunisie sur la question de l'eau.

### **Monique Muth, chargée de mission, ville de Grenoble**

En juin, une délégation grenobloise s'est rendue à Sfax.

D'autres volets de coopération se sont précisés :

- ↪ Un volet institutionnel
- ↪ Un volet culturel :
  - Un partenariat tripartite s'est noué avec Constantine en Algérie : échanges de jeunes avec, pour objectif, la réalisation d'une œuvre présentée dans les trois villes.
  - Échanges entre écoles d'art (professeurs et étudiants)
  - Un lycée grenoblois va accueillir une œuvre réalisée par l'école d'art de Sfax

Par ces différentes actions culturelles, le jumelage est rendu visible.

Des difficultés existent tout de même : la ville de Sfax n'a aucun moyen financier pour la coopération. Les associations et la société civile prennent les frais en charge liés à l'accueil et aux départs des missions.

- **Farid Aouaichia, coordinateur du projet APUDUI (Med Pact), communauté urbaine de Dunkerque/Agence d'urbanisme de la région Flandre Dunkerque**

Le territoire de Dunkerque entretient une coopération avec la ville d'Annaba, en Algérie, depuis les années 1970. Un accord entre la communauté urbaine de Dunkerque et la ville d'Annaba (Algérie) a été passé en 2004.

En 2006-2007, la communauté urbaine a eu l'opportunité de répondre au projet « MED PACT » de l'Union européenne. Pour cela, il fallait nouer un partenariat tripartite. Annaba étant jumelée avec la ville de Bizerte, le partenariat tripartite est apparu naturellement.

Les premières rencontres politiques avec Bizerte ont eu lieu en avril 2009.

La communauté urbaine de Dunkerque a impliqué son agence d'urbanisme dans le projet car celui-ci porte sur l'aménagement urbain.

Le projet comprend :

- ↪ La création d'une agence d'urbanisme à Annaba. Bizerte est aussi intéressée par une agence de ce type sur son territoire.
- ↪ Un accompagnement à la mise en place d'outils pour le territoire comme des observatoires du territoire ou un Système d'Information Géographique (SIG)
- ↪ Un volet formation et échanges de savoir-faire

Aujourd'hui, il n'y a aucun échange technique avec Bizerte car les autorisations de sortie du territoire ne sont pas obtenues par les partenaires tunisiens et que la convention de financement n'a pas été signée. La communauté urbaine de Dunkerque envisage un nouveau déplacement politique à Bizerte et à Tunis pour signifier sa volonté politique.

Un comité de pilotage doit avoir lieu en novembre 2009 à Annaba.

À ce jour, la coopération est assez technique et n'implique pas assez la société civile. Cela devrait commencer à Annaba.

Les fonds européens étant conditionnés au caractère tripartite du projet, des efforts sont faits de part et d'autre pour inviter tous les partenaires à s'impliquer dans le projet.

Un certain découragement existe tout de même mais Dunkerque ne veut pas « lâcher » ses partenaires dont la motivation est réelle.

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

La situation de Bizerte est particulière en Tunisie, d'un point de vue géographique mais aussi historique dans les relations franco-tunisiennes.

Le travail sur un sujet comme les SIG est intéressant mais c'est un projet difficile.

La manifestation de la volonté politique, de la part de la communauté urbaine de Dunkerque, pourrait aider le projet. Il faut une démarche qui dépasse le projet trilatéral en proposant un partenariat CU de Dunkerque – Bizerte en complément.

- **Henri Bertholet, maire de Romans sur Isère, président du groupe-pays Tunisie**

La coopération avec la ville d'El Jem existe depuis la première moitié des années 1990. Au départ, cela se faisait dans le cadre des réseaux « Med Urbs » de l'Union européenne. Cela s'est achevé en 1995 mais les deux collectivités partenaires ont décidé de continuer leur coopération bilatérale.

La coopération se faisait au départ sur plusieurs domaines (dans le domaine de la chaussure par exemple) qui s'étaient dégagés du diagnostic d'El Jem réalisé dans le cadre de Med Urbs.

La coopération s'est ensuite focalisée sur les questions culturelles en lien avec celles du développement touristique. En effet, El Jem a l'un des plus riche patrimoine romain de Tunisie (amphithéâtre, mosaïque...) mais ne bénéficie pas de ces atouts touristiques en termes de retombées financières car la ville n'est pas au bord de la mer et ne dispose pas d'infrastructure d'accueil pour les touristes (hôtel...) et ne peut donc pas être plus qu'une courte halte dans les voyages de tour operator.

La volonté de mise en valeur de ce patrimoine est manifeste de la part des El jemiens.

Pour réaliser cette mise en valeur, Romans sur Isère et El Jem ont travaillé avec la ville de Vienne (Isère) sur différents projets :

- ↳ La reconstitution partielle d'une maison romaine, la rénovation du musée de la mosaïque... pour réaliser un circuit touristique autour de ce patrimoine. Malgré cela, les promoteurs privés du tourisme ne participent pas encore au développement touristique de la ville (il n'existe pas encore d'hôtel à El Jem)
- ↳ Aide à la mise en place de nouvelles techniques artisanales pour fabriquer de nouveaux supports de mosaïque commercialisables (autrefois fabriqués en béton lourd, ils sont désormais faits en résine souple et donc plus facilement transportables). Quelques artisans, ayant réussi à se faire connaître, viennent en France faire leur mosaïque *in situ*.
- ↳ Parallèlement au festival international de musique classique d'El Jem, soutenu par Romans sur Isère, la coopération a contribué à organiser un autre festival pour intéresser les jeunes à cet événement. Ce festival s'appelle « Tunisie 21 » et permet la rencontre de jeunes créateurs et de nouveaux groupes de musiques venus de Tunisie, d'Italie, de France, du Maroc...

À Romans sur Isère, nous sommes actuellement malheureusement contraints de réduire le coût, pour la ville, des actions de coopération. Compte tenu de nos nombreux autres partenariats, nous envisageons, pour les années à venir et concernant El Jem, d'orienter davantage notre action vers un appui à celle de Vienne.

- **Présentation de la coopération de Conseil Général de l'Hérault avec le Gouvernorat de Médenine par Virginie ROUQUETTE, chargée de mission, Cités Unies France**

*[Informations données par le conseil général de l'Hérault :]*

La coopération décentralisée entretenue avec le Gouvernorat de Médenine reprend bon nombre des thèmes de coopération que l'état tunisien appelle de ses vœux, autour de trois champs d'action du Développement durable :

- ↳ **Champ d'action pour un développement économique durable**
  - Appui au développement du tourisme rural dans les zones les plus défavorisées
  - Appui technique pour une gestion globale et intégrée de la pêche côtière et artisanale
  - Structuration d'une technopole de valorisation des produits sahariens
  - Renforcement de la valeur ajoutée des produits agricoles
  - Développement des échanges entre entreprises du gouvernorat de Médenine et du département de l'Hérault
  - Développement des échanges en matière de formation dans les métiers de la restauration et de la sommellerie
- ↳ **Champ d'action pour un développement humain durable**
  - Appui institutionnel à la création d'une plate-forme de services aux migrants
  - Organisation de sessions de formation continue pour les cadres territoriaux des communes du gouvernorat
  - Aide au développement rural dans les zones défavorisées à fort potentiel migratoire
- ↳ **Champ d'action pour un développement environnemental durable**
  - Démarche écologique pour une démoustication raisonnée
  - Compostage des déchets
  - Participation au projet européen de lutte contre l'érosion du littoral

Cette coopération est, par ailleurs, clairement inscrite au niveau de sa philosophie, dans les actions de développement solidaire soutenues par le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

#### **François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint, ambassade de France en Tunisie**

Les projets soutenus dans le cadre des actions de développement solidaire menées par le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire à Médenine s'appuient sur les acquis de la coopération décentralisée entre le conseil général de l'Hérault et le gouvernorat de Médenine.

Médenine est encore aujourd'hui une des principales zones d'émigration du pays.

Le conseil général de l'Hérault doit aujourd'hui gérer des fonds importants pour les différents projets menés dans le cadre de l'accord de « développement solidaire » (900000 euros). Il est pionnier dans ce type de coopération car il faut travailler avec des partenaires différents (AFD, AFPA...) dans des dispositifs de grande ampleur.

*Question : quelles ont été les démarches du conseil général pour aboutir à ce type de programme ?*

Cela a pu être fait car une coopération décentralisée était déjà engagée entre les deux partenaires. Au moment où les « programmes de développement solidaire » sont apparus, le Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire a sollicité directement le conseil général de l'Hérault car il existait déjà une forte coopération.

#### **Anne-Marie Mevel-Reingold, chargée de mission, Ministère des affaires étrangères et européennes**

Le conseil général de l'Hérault a d'abord proposé un projet au Ministère des affaires étrangères et européennes qui l'a ensuite orienté vers le Ministère de l'immigration, puisqu'il impliquait des migrants.

### III. Les appels à projet de la DAECT

**Présentation par Anne-Marie Mevel-Reingold, Chargée de mission, Ministère des affaires étrangères et européennes**

Les appels à projet sont déposés sur le site du Ministère.

La Tunisie appartient à l'axe prioritaire du projet d'Union pour la Méditerranée.

De plus, 4 thématiques sont retenues par le CICID pour l'entrée thématique des appels à projet :

1. Eau, assainissement
2. Patrimoine, culture
3. Agriculture, sécurité alimentaire
4. Fracture numérique

La priorité est donnée aux projets mutualisés.

Les réponses peuvent être déposées à partir du 15 décembre 2009 jusqu'au 15 février 2010.

Les cofinancements du MAEE sont de l'ordre de 25 à 35%.

Les projets sont présentés sur 3 ans.

Pour certains pays émergents : mise en place de fonds communs (franco-chinois, franco-argentin, franco-marocain...) avec un comité mixte de financement des projets, le pays partenaire finançant à quasi égalité les projets avec le MAEE. Ces fonds communs ont été créés pour impliquer réellement les pays dans les projets. Le fait d'avoir un opérateur commun permet d'avoir une gestion plus efficace et plus facile des projets.

Pour faciliter le travail de terrain des collectivités, celles-ci doivent informer les ambassades sur place de leurs différents projets. Les ambassades seront à même de les appuyer efficacement. L'appui du Ministère des affaires étrangères n'est pas que financier. Il constitue également un label pour les projets qui bénéficient de son soutien et peuvent favoriser l'appui des autorités de tutelle des collectivités tunisiennes.

## **IV. Présentation des conclusions de la mission de Cités Unies France en Tunisie, du 16 au 19 juin 2009**

### **Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France**

La décision de faire cette mission a été prise en raison des difficultés rencontrées pour définir des axes de travail de la coopération décentralisée franco-tunisienne. La mission a été menée avec l'Ambassade de France à Tunis.

À cette occasion, des rencontres stratégiques ont été faites.

Les principaux buts de cette mission étaient :

- Faire un état des lieux de la coopération
- Avoir la vision tunisienne de cette coopération
- Avancer vers l'organisation d'assises de la coopération franco-tunisienne

### **Henri Bertholet, maire de Romans sur Isère, président du groupe-pays Tunisie**

Nous n'avons pas pu organiser d'Assises depuis celles de 1996. Il y a une probable méfiance du gouvernement central de Tunisie vis-à-vis de la coopération « libre » des élus locaux. Cependant, la coopération décentralisée a été citée par le Président de la République tunisienne comme étant l'un des points forts de son prochain mandat.

La mission a permis de rencontrer plusieurs acteurs stratégiques de la coopération décentralisée.

Les difficultés rencontrées par les collectivités françaises dans le cadre de leurs liens avec les collectivités tunisiennes sont souvent partagées par d'autres acteurs de la coopération (AFD, Union européenne...). La Tunisie a engagé une politique de déconcentration, mais la décentralisation n'est pas à proprement parler à l'agenda politique. En conséquence, il est absolument nécessaire d'associer les autorités déconcentrées en amont des projets de coopération décentralisée pour s'assurer du bon déroulement de ceux-ci. Concernant les déplacements des élus tunisiens en France, leur opportunité sera évaluée par le Ministère de l'Intérieur au regard des priorités de la collectivité et compte tenu de la période électorale en cours en Tunisie (présidentielle et législative en octobre 2009; municipales en mai 2010)

Afin d'avoir une vision plus précise de l'état actuel de la coopération décentralisée franco-tunisienne, Cités Unies France procédera à l'actualisation de son répertoire des coopérations décentralisées franco-tunisienne au cours du second semestre 2009.

Des thèmes ont été proposés par le Ministère de l'Intérieur, sur lesquels les collectivités sont invitées à travailler : l'environnement, le transfert des compétences et des savoirs faire, le développement des investissements, le développement économique et social, les migrations légales. En terme de méthodologie, le ministère de l'Intérieur conseille de privilégier un thème, assorti d'un plan d'action, et de centrer la coopération décentralisée sur ce thème.

Le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale a souligné que l'expertise acquise en matière de réponse aux appels à projets européens était un domaine d'échange à valoriser dans les partenariats de coopération décentralisée.

Concernant l'organisation de rencontres des collectivités locales, il conviendra de proposer un format restreint propice aux ateliers thématiques de travail. Cette dernière ne pourra avoir lieu avant l'échéance des élections locales tunisiennes, en mai 2010. Une réunion de préparation restreinte (avec les partenaires publics tunisiens, la FNVT, les services de l'Ambassade, l'AFD, CUF...) pourrait avoir lieu en décembre 2009 pour engager une réflexion sur cette rencontre.

La rencontre en elle-même pourrait être élargie aux acteurs économiques.

Toutefois, la participation de la société civile n'est pas souhaitée.

Le maire de Tunis et Président de la FNVT, M. Abès Mohsen, propose de faire porter cette rencontre par une personnalité politique, à l'image de ce qui avait été fait en 1996, à Sousse (la

rencontre avait été portée par le président Bernard Stasi et le maire de Tunis, M. Mohamed Ai Bouleymen). La FNVT apporterait son appui à l'organisation de cette manifestation.

Le contexte de la construction de l'Union pour la Méditerranée fournit un cadre nouveau dans lequel peut s'inscrire cette rencontre.

**Dominique Guilmin, responsable de coopération, conseil général des Côtes d'Armor**

Nous avons le sentiment d'assister à une « prise d'otage » de la coopération décentralisée. Il n'y a pas d'équilibre dans les relations.

Il y a également un paradoxe entre le fait que, d'un côté, la Tunisie est l'un des partenaires privilégié de la France et que, de l'autre, elle tend à vouloir restreindre les relations entre les partenaires de la coopération décentralisée, particulièrement les relations avec la société civile. Ceci est significatif d'une régression de l'ouverture de la Tunisie.

**Henri Bertholet, maire de Romans sur Isère, président du groupe pays Tunisie**

La situation est effectivement décevante par rapport à nos ambitions mais pas étonnante pour ce régime. La Tunisie est moderne par rapport à beaucoup de pays mais, parallèlement, il existe un verrouillage politique, une peur de mettre en place une véritable démocratie libre. Il n'y a pas de culture de la décentralisation, pas de culture d'autonomie des collectivités locales.

**Farid Aouaichia, coordinateur du projet APUDUI (Med Pact), communauté urbaine de Dunkerque**

Ne faut-il pas trouver des solutions innovantes, conduire une réflexion et se trouver de nouvelles manières de faire de la coopération décentralisée ?

**Dominique Guilmin, responsable de coopération, conseil général des Côtes d'Armor**

Il faut trouver des leviers de soutien pour nous permettre de travailler. Le fait de mutualiser nos forces et nos moyens pourraient être un plus pour obtenir de la part de la Tunisie un peu plus d'espace pour agir.

**Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France**

Nous pensons qu'il faut expliquer et donner à voir ce que l'on fait aux partenaires tunisiens, d'où notre volonté d'actualiser le répertoire des coopérations décentralisées franco-tunisiennes. Une meilleure connaissance de cette forme de coopération permettra probablement de mieux l'accompagner. Nous faisons le pari qu'en respectant leurs demandes, les pouvoirs publics tunisiens appuieront plus volontiers la coopération décentralisée.

**François Neuville, chargé de coopération et d'action culturelle adjoint à l'ambassade de France en Tunisie.**

Un forum sur l'emploi va être organisé par l'ambassade de France courant 2010 en Tunisie. Les collectivités territoriales françaises pourraient profiter de cet événement pour se réunir en marge du forum. Ce serait une occasion de se rencontrer, cela serait politiquement bien perçu et permettrait de préparer la tenue des Assises.